

LE PUBLICISTE.

DECADI 20 Fructidor, an VI.



Mauvais état de la santé de l'ex-directeur Barthelemi. — Fermeture du cercle constitutionnel de Milan. — Continuation des préparatifs de guerre à Vienne. — Erèblement forcé des individus sans état. — Arrivée du prince Reppin à Prague. — Nouvelles diverses d'Allemagne et d'Angleterre. — Détails sur les mouvemens des troupes françaises en Allemagne.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

De Philadelphie, le 1^{er} thermidor.

Nous apprenons de Boston que le capitaine Ken vient d'arriver de la Guadeloupe. Victor Hagues vient de partir cinq corsaires pour les côtes d'Amérique. Il est arrivé ici, ce matin, le brick *le Betsey*, capitaine Moody, venu en vingt jours de Surinam. Il a été rencontré par deux corsaires anglais; l'un d'eux l'ayant abordé, l'a traité avec beaucoup d'insolence. Ils ont jeté à la mer la plus grande partie des lettres qu'il portoit. Pendant que le capitaine Moody étoit à Cayenne, il a vu l'ex-directeur Barthelemi. Le mauvais état où étoit alors sa santé, lui avoit fait accorder la permission de rester à l'hôpital de Cayenne. Les autres déportés étoient à quinze lieues de là sur le continent.

ITALIE.

De Milan, le 9 fructidor.

Le cercle constitutionnel de cette ville a été fermé hier soir. Le commandant français, en le fermant à la tête de quelques troupes de sa nation, a dit aux citoyens qui y étoient déjà assemblés, que le cercle ne se fermoit que parce que des agens de Naples & de l'Autriche y venoient souvent pérorer & troubler l'assemblée. Le général divisionnaire Macdonal, commandant à Rome, a dit-on, fait passer avant hier au général Brune, la nouvelle que Buonaparte a pris cinq vaisseaux de ligne aux Anglais, & que son escadre, après avoir livré combat, a vu diminuer le nombre de ses bâtimens, l'avoit accablé de la dépouille des vaincus.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 25 thermidor.

On croit ici que Buonaparte doit débarquer dans la Morée, & qu'il a le projet de se réunir à Passwan-Ogloa. Cette union présenteroit cependant de grandes difficultés, surtout dans le passage de l'isthme de Corinthe, & à travers les défilés nombreux qu'il rencontrera avant d'arriver à Widdin. Mais la fortune de cet homme extraordinaire fait tout craindre. Notre cour est alarmée; & si l'on en juge par l'échange des couriers sans cesse en activité entre Constantinople & Pétersbourg, on peut conjecturer que les deux empereurs songent à garantir leurs états des tentatives que Buonaparte pourroit faire. Quoi qu'il en soit, l'admiration du nom français fait plus de progrès ici qu'on ne pense. La multitude, toujours séduite par l'éclat des succès, accorde une certaine faveur à la révolution française; & le soin même qu'on

met à s'en garantir, semble y donner un nouvel attrait. Les Français qui sont ici ne sont pas eux-mêmes tout-à-fait étrangers à cette impulsion; & ce n'est pas sans étonnement qu'on a remarqué plusieurs fois l'intérêt secret qu'ils prenoient involontairement à la gloire de leurs anciens compatriotes.

On a éprouvé ici, il y a quelques jours, une chaleur extraordinaire; le thermomètre de Réaumur est monté à 30 degrés.

AUTRICHE.

De Vienne, le 6 fructidor.

L'empereur vient de conférer le grade de lieutenant-général au prince Alexandre de Wurtemberg.

Le voyage de l'empereur à Abmont & Mariazell, a été différé.

Le prince de Reppin est attendu incessamment ici avec toute la suite qu'il avoit à Berlin.

On continue de faire passer aux armées de l'artillerie & des munitions; il est encore parti, ces jours derniers, un transport de 20 pièces de canon pour l'Italie. Suivant les lettres de la Bohême, plusieurs divisions de réserve ont reçu ordre de se tenir prêtes à marcher. Le recrutement a lieu ici avec la plus grande activité; depuis avant-hier, des officiers, accompagnés d'un garde, parcourent certains quartiers; dès huit heures du soir, tous les individus qui n'ont aucun état sont arrêtés & ensuite enrôlés, suivant qu'on le juge convenable. On travaille jour & nuit dans les arsenaux; enfin, les préparatifs de guerre les plus sérieux ont lieu.

Le prince Ferdinand de Wurtemberg a reçu l'accolade la plus satisfaisante à Pétersbourg. On croit qu'il prendra le commandement des Cosaques, qui doivent servir comme corps auxiliaire.

M. de Schott, chancelier de l'abbaye d'Ochsenhausen, qui avoit été envoyé ici par le collège des prélats de l'Empire, est reparti sans avoir pu remplir l'objet de sa mission, relativement aux craintes d'une prochaine sécularisation. M. Brenner, grand bailli de l'abbaye de Neresheim, vient d'arriver à Vienne pour le même objet; mais il y a toute apparence qu'il ne sera pas plus heureux que le premier député.

BOHÈME.

De Prague, le 6 fructidor.

Hier, l'archiduc Charles est parti d'ici pour aller visiter les différens camps d'exercice. Il se rendra d'abord à Saatz, où il assistera aux manœuvres des troupes campées près de cet endroit.

Le prince de Replin s'est remis en route avant-hier pour se rendre à Vienne. Il étoit arrivé ici le 2 ; le 3 il soupa chez l'archiduc Charles.

A L L E M A G N E.

De Ratisbonne, le 9 fructidor.

M. d'Alopens, ministre de Russie, qui a séjourné ici pendant plusieurs mois, pour régler les objets relatifs au corps de Condé, est parti avant-hier pour se rendre à Hambourg.

De Francfort, le 12 fructidor.

Suivant ce qu'on apprend, le quartier-général de l'armée de Mayence doit être transféré aujourd'hui à Friedberg.

On mande de Laibach que l'artillerie de réserve qui se trouvoit dans les environs de cette ville, est partie pour l'Italie.

On trouve dans la gazette de Posnanie l'article suivant : « Le 8 messidor, il est sorti des ports de la Crimée une escadre russe, composée de douze vaisseaux de ligne, quatorze frégates & soixante galères, ayant à bord des troupes de débarquement. On présume que cette flotte a pris la route de la Méditerranée, & qu'elle est destinée à quelque expédition ».

On avoit déjà annoncé, il y a quelque tems, la sortie d'une flotte de la mer Noire ; mais cette nouvelle ne s'est pas confirmée ; celle que nous rapportons est peut-être aussi apocryphe.

Bulletin de Rastadt, du 15 fructidor.

On croit que les ministres français répondront dès demain au *conclusum* de la députation d'Empire, par une sorte d'*ultimatum*. Dans ce cas, il y a lieu de présumer que la députation, pour épuiser tous les moyens de parvenir à la paix, sans compromettre la sûreté & l'indépendance de l'Empire, réclamera l'intervention du roi de Prusse, offerte après son traité de Bâle.

On assure que les ministres français ont déclaré à plusieurs personnes de la députation que dans quinze jours ils seroient à Strasbourg, ou qu'ils passeroient l'hiver ici. Si cela est, le moment décisif est très-près.

Le courrier tant & si impatiemment attendu de Vienne, (& que nous avons dit être arrivé ici le 9), est enfin arrivé aujourd'hui à midi. On saura dans peu, par la tournure que prendront les affaires, quel est le contenu de ses dépêches.

On cite parmi les votes émis dans la dernière séance de la députation, celui de Bavière, comme un morceau distingué dans les circonstances présentes.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 27 thermidor.

On apprend de Dublin que le général Nogent a annoncé au commandant de l'infanterie des yeomen de Belfast, qu'à compter du 28 cette troupe cesseroit d'être en service permanent, attendu la réduction des rebelles, à laquelle elle avoit beaucoup contribué par sa bravoure & son activité.

On parle de quelques nouveaux corps de rebelles qui se sont montrés dans le comté de Wicklow.

D'après un interrogatoire subi le 19 thermidor, devant le comité secret de la chambre des pairs, par le docteur M'Nevin, il a déposé que l'on pouvoit compter dans tout le royaume, cinq cent mille Irlandais-unis organisés. Le lord Dillon lui ayant demandé quel nombre il

y en avoit dans la province de Connaught, il répondit environ quatre-vingt-douze mille, les uns organisés, & les autres non-organisés, mais qui pourroient l'être en quelques semaines.

On écrit de Portsmouth, le 25 thermidor, que le cadre suivante a reçu ordre de mettre à la voile, pour le service étranger, savoir : *le Barfleur*, de 98 canons ; *le Tigre*, de 84 ; *le Northumberland*, de 80 ; *la Pomone*, de 40 ; & *le Success*, de 32.

On croit que ces vaisseaux se rendront d'abord à l'Inde, & que de-là ils passeront aux Grandes-Indes.

M. Gerri, ci-devant ministre des Etats-Unis à Paris, est à Portsmouth.

L'amiral Duncan a mis à la voile de Falmouth pour se porter sur les terres de la Hollande.

Il a éclaté dans le mois de pluviôse dernier, quelques troubles parmi deux bataillons d'artillerie dans nos possessions aux Indes-Orientales. Ils ont été occasionnés par la demande d'une augmentation de leur solde. Les matelots cherchèrent à soulever d'autres troupes, mais ils ne purent y réussir. Il y eut aussi quelques mouvemens séditieux parmi les matelots à Columbe. Le gouvernement de Madras crut devoir à la fin consentir aux demandes des canonniers ; quarante des principaux auteurs de cette émeute ont été arrêtés & ont dû être jugés.

On porte à 120 le nombre des corsaires français aux Indes Occidentales.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

De Zurich, le 10 fructidor.

Les troubles qui ont éclaté dans les ci-devant cantons de Schwitz & d'Underwald, sont plus sérieux qu'on ne le croit, & paroissent avoir été excités par l'influence étrangère. Echauffé par les prêtres, le peuple s'est déclaré de nouveau contre la constitution, il a insulté les autorités constituées, tenu des assemblées de communes, & ordonné des barricades, retranchemens, &c. Le bon ordre est cependant rétabli dans le canton de Schwitz. Le directoire, dont le président actuel est le citoyen Laharpe, a adressé une proclamation aux citoyens du canton de Wahlstatt, pour les inviter à rentrer dans leur devoir.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Bruxelles, le 17 fructidor.

Les préparatifs militaires se continuent avec activité sur les bords du Rhin. Les garnisons de Cologne, de Bonn & d'Andernach, & généralement la majeure partie des troupes françaises qui se trouvoient encore sur la rive gauche du Rhin, viennent d'en partir pour se rendre aux bords de la Lahn & de la Nidda. Le général Jourdan a également donné l'ordre aux troupes qui étoient sur les bords de la Meuse & dans les Ardennes, d'en partir sur-le-champ pour se réunir à l'armée rassemblée sur la rive droite du Rhin. Une forte partie des garnisons de Metz, de Trarbach, Aix-la-Chapelle & Liège, vont aussi se mettre en marche pour la même destination.

Le citoyen Keller, suisse, chef de brigade au service de la république française, & commandant de Bruxelles, vient de recevoir la nouvelle que le directoire helvétique l'avoit nommé au ministère de la guerre : il se dispose en conséquence à se rendre à son poste. C'est ce même officier qui, avec 300 hommes, a battu près d'Osling 1500 Anglais.

Il est arrivé, avant hier, en cette ville un officier prussien qui se rendoit à Paris, se disant chargé d'une mission de son gouvernement auprès du gouvernement français. Le commissaire du directoire près l'administration centrale n'ayant pas trouvé les papiers de cet officier en règle, a ordonné qu'il fût arrêté; ce qui a été exécuté.

On apprend que quelques bâtimens de guerre anglais ont cherché à faire débarquer un petit corps de troupes près de Nicuport, dans la vue sans doute de se procurer des bestiaux. Quelques chaloupes se trouvoient déjà à une demi-portée de fusil de la côte, lorsqu'un détachement d'infanterie arriva sur le point menacé, & par sa bonne contenance força l'ennemi à se retirer.

De Paris, le 19 fructidor.

Le bureau central vient de faire réafficher son arrêté du 22 germinal an 6, qui supprime les cabriolets de place. Il défend expressément d'en laisser aucun sur la voie publique pour être loué.

— L'aéronaute Blanchard est arrivé à Paris. Il doit donner sous peu le spectacle d'une très-belle ascension aérienne.

— Le citoyen Denervo, ex-payeur de la guerre au département du Mont-Blanc, remplace Laperrière dans une des divisions du ministère de la guerre.

Bonnard, commissaires des guerres, succède Estadien dans le bureau desdits commissaires; & Lyantey, commissaire-ordonnateur, prend la première division de ce même ministère.

— La police a fait arrêter, rue Contrescarpe, plusieurs individus prévenus d'avoir falsifié des bons d'un quart & de trois quarts. Ils se servoient d'une liqueur dissolvante qui a la vertu d'enlever l'encre; sans altérer le papier; & ils remplissoient les chiffres effacés par des nombres plus forts.

— Hier soir, sur les six heures, on a arrêté sur le quai Voltaire un individu armé d'un stylet, avec lequel il se défendit comme un furieux contre ceux qui vouloient le saisir: plusieurs ont été blessés. Il a été conduit sur-le-champ à l'état-major qui, dit-on, a reconnu en lui un émigré de marque.

— On assure que les Anglais ont pris la corvette *la Vaillante*, ayant à bord un certain nombre de déportés, partis depuis peu de Rochefort, & notamment la citoyenne Rovere qui alloit rejoindre son mari à Cayenne. On ajoute que la cit. Rovere, constante dans le desir de rejoindre son mari, a demandé & obtenu du gouvernement anglais la permission de se rendre à Cayenne en passant par Surinam. Elle a couru les plus grands dangers dans le combat.

— Le sénateur Muller est dans ce moment en négociation à Mayence avec le général Joubert, relativement à un emprunt de 500 mille francs que la république française demande à la ville de Francfort.

— Des maisons de commerce grecques de Vienne, ont rega de Constantinople, des détails circonstanciés de l'arrivée de l'armée de Buonaparte à l'Alexandrie. Le débarquement s'est effectué sans la moindre opposition; & dès que les troupes eurent pris terre, le général Buonaparte fit publier une proclamation adressée aux habitans d'Alexandrie, par laquelle il leur assure amitié & protection, aussi long-tems qu'ils se conduiront bien envers les français; mais dans le cas contraire, il les prévient que la moindre injure sera rigoureusement punie.

— L'ex-commissaire des guerres Bouquet avoit été, il y a quelque tems, condamné par un conseil de guerre à plusieurs années de fers, pour dilapidations dans l'exercice de ses fonctions à l'armée d'Italie; il s'étoit pourvu en révision de jugement; en conséquence il se fit traduire devant un nouveau conseil de guerre rassemblé à Milan, lequel vient de l'acquitter sur le vote en sa faveur de trois commissaires des guerres, ses ci-devant collègues, qui faisoient partie du conseil. On assure qu'un nouveau mandat-d'arrêt a été lancé contre lui par le général en chef.

— Le général Hédouville, commissaire du gouvernement à Saint-Domingue, a approuvé les conditions de la capitulation signée par Toussaint-Louverture, lorsque les Anglais ont évacué le Port-au-Prince, ainsi que l'amnistie accordée par ce traité aux Français qui s'y trouvoient avec les Anglais.

— L'amirauté anglaise vient d'avoir une étrange idée. N'ayant pu surprendre les habitans d'Ostende, elle cherche à les séduire. Elle vient d'écrire à la municipalité de cette ville, que l'intention du gouvernement anglais étoit de payer, par la suite, tous les dommages qu'ils ont essayés par le dernier bombardement, & l'invite, en conséquence, à en faire le relevé. Des promesses ne coûtent pas fort cher.

MÉDECINE.

On s'occupe beaucoup en Angleterre des moyens de remplacer l'usage du mercure pour le traitement des maladies veneriennes, par quelque remède moins dangereux pour la santé; car on ne peut se dissimuler que le minéral ne soit un vrai poison qui, même en guérissant, produit souvent des effets funestes sur la constitution des malades. On vient de proposer d'y substituer une substance plus amie de l'homme, d'une acquisition facile & à la portée des pauvres, plus agréable au goût, propre même à fortifier la santé, & d'un usage commun: c'est l'acide nitreux. Il n'y a pas plus de deux ans que ce remède a été proposé à Bombay, aux Indes orientales. Cette idée a fait une telle fortune que, depuis ce moment, on fait en Angleterre une multitude d'expériences, dans les hôpitaux militaires sur-tout; & ses résultats en ont paru très-favorables à cette nouvelle méthode. On en rend compte dans différens ouvrages de praticiens très-estimés qui ont paru depuis quelque tems, mais dont l'analyse n'est pas du ressort de ce journal.

Pendant qu'on s'occupe de guérir une des maladies les plus funestes à l'espèce humaine, un empirique propose un spécifique pour en préserver les amateurs. Il y a long-tems qu'on a annoncé des préservatifs de ce genre, mais ce qu'on peut remarquer ici, c'est que cette prétendue découverte a obtenu une patente du gouvernement anglais qui lui en assure le débit exclusif pour quatorze ans.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen DAUNOU.

Séance du 19 fructidor.

Daubermenil, par motion d'ordre, demande que le conseil arrête qu'aussi-tôt après la discussion relative aux droits à percevoir sur les tabacs, on entame celle des projets qui ont pour objet les biens indivis avec la nation. Cette proposition est adoptée.

Légier fait un rapport sur les droits de greffes, dont le produit peut, selon lui, être porté à 20 millions.

Le conseil ordonne l'impression du rapport & du projet de résolution, & ajourne la discussion.

Portier fait un rapport sur le Prytanée Français ; il dit que cet établissement donne les plus heureuses espérances & mérite toute espèce d'encouragemens ; sous les institutions républicaines, la république ne pourroit se soutenir ; c'est sur-tout de l'instruction de la jeunesse qu'il faut s'occuper ; en conséquence, Portier propose un projet de résolution tendant à ce qu'il soit établi douze bourses au Prytanée Français.

Chacune de ces places seroit dotée de 600 fr. de revenu ; elles seroient réparties suivant la population entre les divers départemens de la république, & les administrations centrales y nomméroient chacune à leur tour. Les jeunes gens qui y seroient nommés ne pourroient pas avoir moins de dix ans ni plus de quatorze — Le conseil ordonne l'impression & ajourne la discussion.

On reprend la discussion relative aux droits sur les tabacs ; Laurent (du Bas-Rhin) combat le projet comme devant faire le plus grand tort à ce département.

Boulay-Paty regarde le projet comme susceptible de quelques amendemens, mais comme bon quant au fond. Il croit de plus qu'il faut l'adopter pour ne négliger aucun des moyens propres à donner au directoire exécutif l'attitude qui lui convient vis-à-vis de nos ennemis.

Pison combat le projet comme ne pouvant pas produire les 10 millions qu'on en attend ; il préféreroit celui qui tendoit à établir des manufactures nationales.

Bailleul répond que Pison s'est trompé dans ses calculs, & qu'il a pris l'évaluation du produit des livres monnoie, pour l'évaluation de la consommation en livres pesantes. Quant aux manufactures nationales, elles exigeroient des avances trop considérables.

Après quelques débats, la suite de la discussion est de nouveau ajournée.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Présidence du citoyen LALOX.

Séance du 19 fructidor.

Lacué fait approuver une résolution du 18 thermidor, qui affecte un corps de bâtiment & ses dépendances, à l'établissement de l'école centrale du département de Lot & Garonne.

Laveaux fait un rapport sur la résolution du 4 fructidor, relative à la conscription militaire ; il démontre les avantages de cette idée, présentée d'abord par le maréchal de Saxe, & fait sentir combien elle soulagera l'état, fatigué par la réquisition générale faite en 95 de toute la jeunesse française.

La résolution, au contraire, n'appellera les jeunes gens que depuis 20 jusqu'à 25 ans, mais en les divisant par classes ; & l'on peut conclure, dit le rapporteur, en répétant les paroles du général Jourdan, que beaucoup seront destinés à servir, mais que peu s'armeront réellement. Ce sera toujours la première classe qui sera préférablement appelée ; rarement la seconde marchera ; plus rarement encore les suivantes : ainsi, la société ne sera réellement privée que des jeunes gens de 20 à 22 ans ; & la résolution la soulagera de la privation qu'elle avoit éprouvée par la loi du 23 août 1793, dans le rapport de 7 à 20

Le rapporteur insiste beaucoup sur la nécessité d'admettre les articles 54 & 55, qui seuls, dit-il, assureront le succès du système proposé. Le premier prive des droits

politiques & le second des droits civils les Français qui se soustrairoient à la loi de conscription. Ce qu'on doit sur-tout empêcher, c'est la désertion ; c'est le honteux privilège que ne manqueraient pas de s'attribuer quelques hommes efféminés de ne pas concourir à la défense de la patrie. L'intérêt retiendra ceux qui seront sours à la voix de l'honneur. Quant à ceux qui n'auroient point de propriété à attendre de leurs parens, ils seront retenus par la victoire & par les loix ordinaires sur la désertion. Cette sévérité étoit conseillée par le maréchal de Saxe, qui, en conseillant son système de conscription, ne vouloit point que personne en fût exempté, sur-tout les nobles ni les riches, & qu'on repréndroit tous ceux qui auroient refusé de se soumettre à cette loi de la patrie & de l'honneur. La commission propose d'approuver la résolution.

On demande l'ajournement. Le conseil déclare qu'il n'y a pas lieu à ajourner, & approuve la résolution.

Il reçoit & approuve de suite une résolution d'aujourd'hui, qui proroge l'impôt sur les billets des spectacles.

Sur le rapport de Dapsy, il approuve celle du 8 fructidor, qui fixe les dépenses du directoire exécutif pendant l'an 7.

Bourse du 19 fructidor.

Amsterd.....	59 $\frac{1}{4}$, 59 $\frac{1}{2}$.	Rente viagere.....	17 f. 65 c.
Idem cour.....	56 $\frac{1}{4}$, 56 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{16}$.	Rente provis.....	19 f.
Hambourg.....	193 $\frac{1}{2}$, 191 $\frac{1}{2}$.	Tiers cons.....	17 f. 65 c.
Madrid.....	11 f. 69 c.	Bon 2/3.....	2 f. 37 c.
Mad. effect.....	14 f. 62 c.	Bon 3/4.....
Cadix.....	11 f. 69 c.	Bon $\frac{1}{2}$
Cad. effect.....	14 f. 62 c.	Or fin.....	106 f.
Genes.....	96, 95.	Ling. d'arg.....	50 f. 75 c.
Livourne.....	105 $\frac{1}{2}$, 104 $\frac{1}{4}$.	Portugaise.....	97 f. 50 c.
Bâle.....	1 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{2}$ per.	Piastre.....	5 f. 39 c.
Geneve.....	2 $\frac{1}{2}$ per.	Quadruple.....	84 f. 75 c.
Lyon.....	pair 10 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Marseille.....	pair 10 j.	Cuinée.....	26 f. 40 c.
Bordeaux.....	pair 12 j.	Souverain.....	35 f. 15 c.
Montpellier.....	pair 8 j.		

Esprit $\frac{3}{4}$, 420 à 425 f. — Eau-de-vie 22 deg, 305 à 315 f. — Huile d'olive, 1 fr 20 à 25 cent. — Café Martin, 3 f. 10 c. — Café St-Domingue, 2 f. 80 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 19 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 c. à 5 f. 10 c. — Coton des isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel, 5 f.

Mémoire sur les trois départemens de Corcire, d'Ithaque et de Cener Egée, par les citoyens Darbois, freres, ci-devant officiers de l'état-major-général de l'armée d'Italie, division du Levant. A Paris, chez Desenne & Debray, palais Egalité. Prix, cinq 5 décimes.

Cet ouvrage renferme des notes qui paroissent exactes, sur l'étendue, la population & les productions des isles Venetiennes, que le traité de Campo-Formio vient d'assurer à la république.

Traité du diabète sucré, des affections gastriques & des maladies qui en dépendent, suivi du résultat des essais des acides & autres substances oxigénés dans le traitement de la maladie vénérienne, d'une nouvelle nosologie, &c. &c. par Jon Rollo, docteur en médecine, chirurgien de l'artillerie royale, traduit de l'anglais, par le citoyen Allyon, officier de santé de l'hôpital militaire du Val-de-Grace, avec des notes du citoyen Fourcroy. Paris, chez Moutardier, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n. 28, Cériveau, libraire, quai Voltaire, n. 9. Prix, 5 francs 3 francs 75 centimes, franc de port.

A. FRANÇOIS.